



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Le Délégué Territorial

Dossier suivi par **Patrice JADAULT**
Ingénieur Terroir et Délimitation

Tel. : 04.94.35.74.87
Fax : 04.94.85.89.43
Mél : p.jadault@inao.gouv.fr
Ref.. :PJ : 0408112017

Objet: Modification n°3 de la
commune de Saint-Tropez.

La Directrice de l'INAO

à

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
BP 161
83992 – SAINT-TROPEZ

Objet : "entête"

15 NOV. 2017

N° 84214

Gestionnaire: DUA

Copie :

La Valette-du-Var, le 06 novembre 2017

Monsieur le Maire

Par courrier en date du 18 septembre 2017, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de révision n°3 du PLU de votre commune.

La commune de Saint-Tropez est incluse dans les aires géographiques des AOC «Côtes de Provence», «Huile d'olive de Provence» et dans les aires géographiques des IGP «Méditerranée», «Var», «Maures», «Miel de Provence».

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce "projet de révision n°3 de la commune de Saint-Tropez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Copie à la DDTM 83

La Directrice Marie GUITTARD
et par délégation le Délégué Territorial
Emmanuel ESTOUR